



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE¹

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

4.2 Objectifs du projet

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)

**Adresse et commune(s)
d'implantation**

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Non	Oui
-----	-----

Non	
-----	--

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

3/11

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☐	
En zone de montagne ?	☐	☐	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☐	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☐	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☐	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☐	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☐	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☐	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☐	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☐	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☐	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☐	
Dans un site inscrit ?	☐	☐	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☐	
D'un site classé ?	☐	☐	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☐	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☐	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☐	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☐	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☐	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☐	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☐	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☐ ☐	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☐	☐	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☐ ☐	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☐ ☐	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☐ ☐	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☐ ☐	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☐	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☐	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☐	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☐ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☐ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☐
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☐
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☐
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☐
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☐

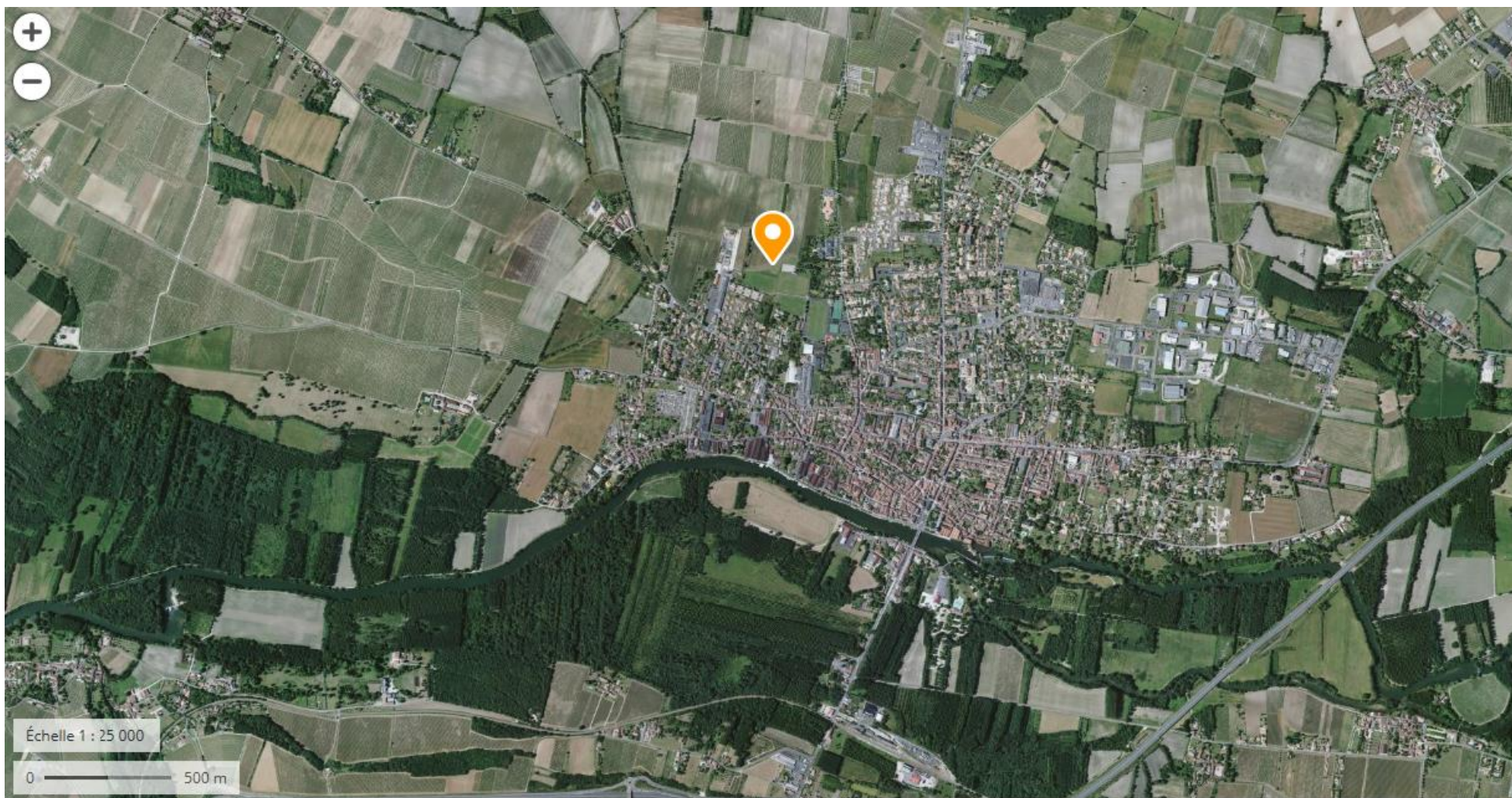
Fait à le,

Signature

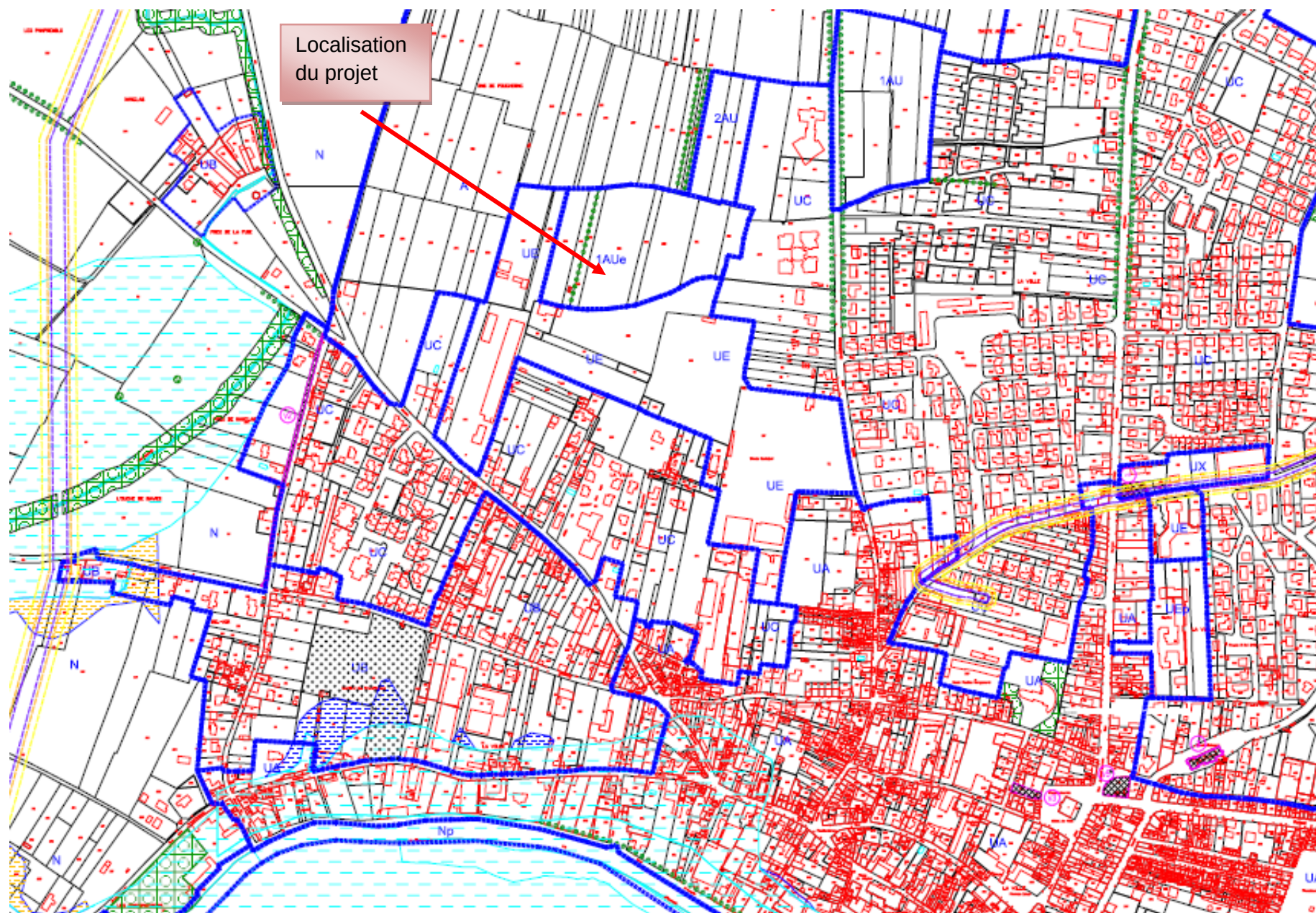
Aménagement du stade de football de JARNAC

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

ANNEXE 2 – PLAN DE SITUATION GENERAL



ANNEXE 2 – PLAN DE SITUATION - Extrait du plan de zonage du PLU de JARNAC



LEGENDE

U	Nom de zone
	Limite de zone ou de secteur
	Emplacement réservé
	N° de l'emplacement réservé
	Espaces boisés classés à protéger (cf article 13 du règlement du PLU et article L 130,1 du code de l'urbanisme)
	Hales classés en Espaces boisés classés à protéger (cf article 13 du règlement du PLU et article L 130,1 du code de l'urbanisme)
	Bols repérés au titre de l'article L 123,1,5,7 du code de l'urbanisme
	Alignements d'arbres et hales repérés au titre de l'article L 123,1,5,7 du code de l'urbanisme
	Arbres repérés au titre de l'article L 123,1,5,7 du code de l'urbanisme
	Zone Inondable du PPRI
	Zone Inondable Issue du MNT - règlement du PLU similaire à la zone bleue du PPRI au titre du R123-11-b
	Zone Inondable Issue du MNT - règlement du PLU similaire à la zone rouge du PPRI au titre du R123-11-b
	Application de l'article L111,1,4 du code de l'urbanisme
Zone de risque (art. R123-11-b du code de l'urbanisme) liée au passage de canalisation de gaz à haute pression - En cas de projet situé dans la zone de dangers significatifs, il convient de consulter : GRTgaz Région Centre Atlantique - Site d'Angoulême ZI Rablon 62 rue Brigade RAC 16021 ANGOULEME Cedex	
	canalisation de transport de gaz haute pression
	zone de dangers très graves (ELS)
	zone de dangers graves (PEL)
	zone de dangers significatifs (IRE)

DENOMINATION DES ZONES

Zone urbaine (secteurs déjà urbanisés et secteurs équipés) :

Zone UA - centre ancien

Zone UB - faubourgs et quartiers périphériques denses + villages compris dans le périmètre de la ZPPAUP

Zone UC - quartiers périphériques moyennement denses

Zone UD - extensions urbaines peu denses. Elle comprend un secteur UDp pour les quartiers compris dans la ZPPAUP (les Chabannes, Souillac...)

Zone UE - secteur des grands équipements, avec un indice "p" pour le secteur compris dans la ZPPAUP.

Zone UX - zone d'activités

Zone UXa - zone d'activités spécialisée pour les terrains appartenant à la Protection Civile

Zone A - zone agricole

Elle comprend :

- un secteur Ah constructible de taille et de capacité d'accueil limitées
- un secteur Ag correspondant à l'aire d'accueil des gens du voyage

Zone 1AU - zone à urbaniser, ouverte à l'urbanisation sous forme d'opération d'ensemble, à vocation principale habitat

Zone 1AUa - zone à urbaniser, ouverte à l'urbanisation sous forme d'opération d'ensemble, à vocation principale habitat, correspond au secteur du Plantier Saint-Cybard

Zone 1AUe - zone à urbaniser destinée à l'accueil d'équipements collectifs

Zone 1AUx - zone à urbaniser, à vocation d'activités, sous forme d'opération d'ensemble, ouverte à l'urbanisation,

Zone 2AU - zone à urbaniser à long terme fermée à l'urbanisation

Zone N - zone naturelle

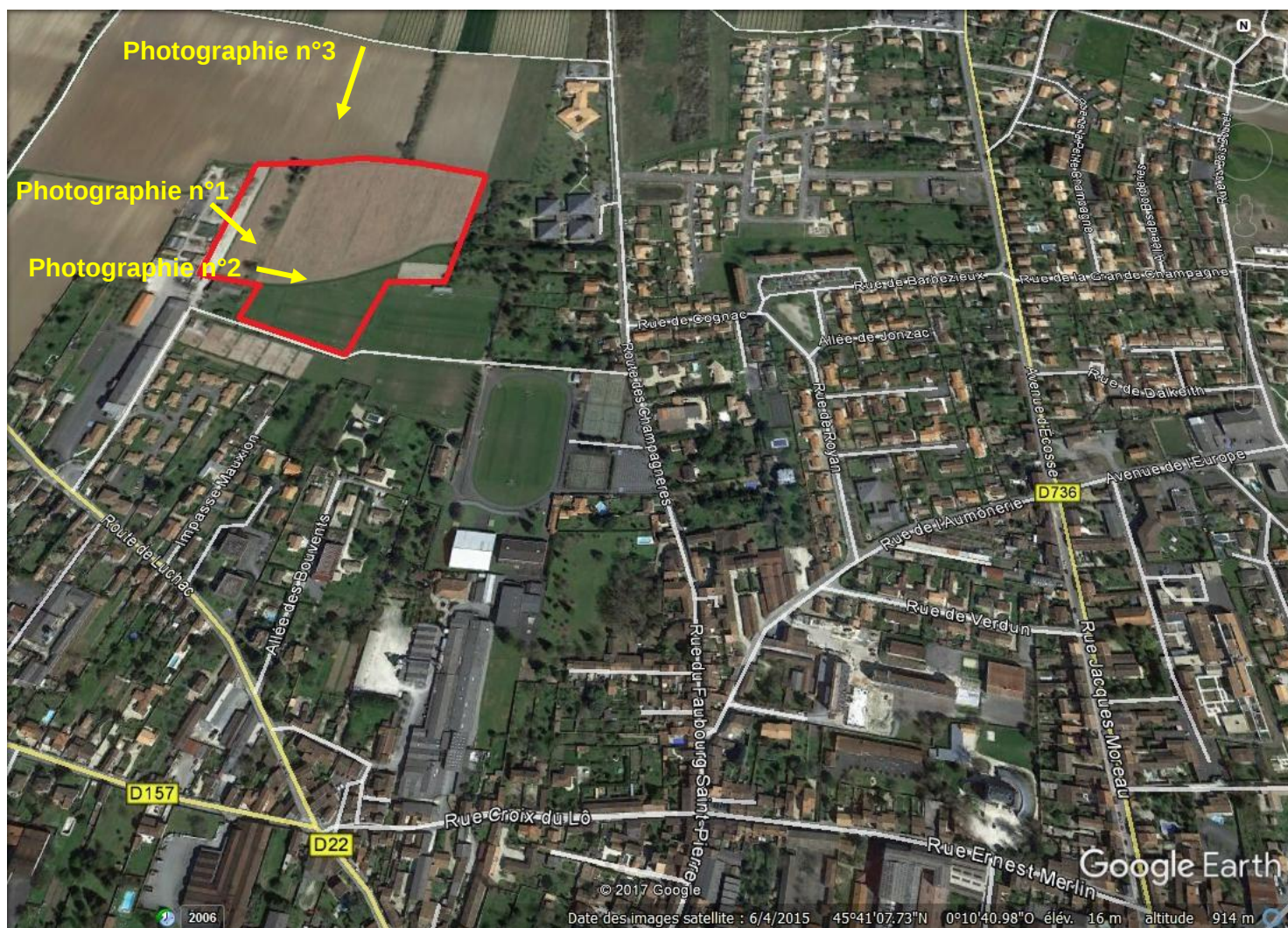
Elle comprend un secteur Np, correspondant à des zones d'intérêt écologique, Inconstructible

Aménagement du stade de football de JARNAC

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

ANNEXE 3 – PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION

Localisation cartographique



Environnement proche



Photographie 1 : site projet vu de l'extrémité de la rue des anciens d'Afrique - date 19 juillet 2018



Photographie 2 : vue entre le terrain existant à réaménager et l'espace support de l'extension future – date 16 mars 2017

Paysage lointain



Photographie 3 : projet vu depuis l'espace agricole – date 19 juillet 2018

Légende

Voirie lourde en enrobé noir

Stationnement en enrobé noir

Résine gravillonnée

Cheminement Piéton

Pourtour terrain

Espace vert

Terrain Gazon

Terrain Synthétique

Clôture

GRAND

COGNAC

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Grand Cognac Communauté d'agglomération

6 rue de Valdepeñas CS10216 - 16111 COGNAC Cedex

Tél. 05 45 36 64 30 Fax 05 45 32 15 82

E-mail : contact@grand-cognac.fr

VILLE DE JARNAC

PROJET D'EXTENSION ET D'AMENAGEMENT
DE LA PLAINE DE SPORTS

AVANT-PROJET

N° pièce	Désignation	Echelle : 1/500
Date		
Mai 2018		
Indice	Date	Modifications
ATHLETICO Ingénierie ATHLETICO INGENIERIE SPORTIVE ET VRD 3 rue Archimède 79000 NIORT Tél 05 16 81 11 26 - Mail : athletico.ingenierie@gmail.com		
Fichier :		

Aménagement du stade de football de JARNAC

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

ANNEXE 6 – PLAN DE SITUATION DU PROJET PAR RAPPORT AU SITE NATURA 2000

Sites Natura 2000



Conception : DGALN
Date d'impression : 16-07-2018

Localisation
du projet



- Limite de département
- - - Limite de la commune
- ▨ SIC
- ▨ ZPS

Description :
Source : MNHN/INPN (données au 30 septembre 2016)
Réalisation : DGALN/SAGP/SDP/BCSI